

Guide Authentification forte

A destination des professionnels travaillants en structure



Professionnels à ordre



Qui est concerné ?

- Médecin
- Chirurgien-dentiste
- Kiné
- Pédicure-Podologue
- Sage-femme
- Pharmacien
- Infirmier



Comment s'enregistrer ?

Auprès de son ordre, directement sur le portail d'inscription





Professionnels à ordre



Quelle authentification forte dans ViaTrajectoire ?

Carte CPS ou e-CPS

1^{ère} connexion : nécessiter de relier son compte ViaTrajectoire à sa carte CPS -> <mark>Annexe</mark>



Professionnels à enregistrement ARS

Qui est concerné ?

- Assistant de service social
- Assistant dentaire
- Audio-prothésiste
- Chiropracteur
- Diététicien
- Epithésiste
- Ergothérapeute
- Manipulateur ERM
- Oculariste
- **Opticien-lunetier**

- Orthoptiste
- Orthoprothésiste
- Orthophoniste
- Ostéopathe
- Podo-orthésiste
- **Psychologue**
- Psychothérapeute •
- Psychomotricien
- Physicien médical •
- Technicien de laboratoire • médical

Comment s'enregistrer ?

La démarche s'effectue sur le portail eRPPS : <u>Cliquez ici</u>





Les professionnels « ADELI » ont basculés dans le répertoire RPPS depuis octobre 2024. Pour en savoir plus : <u>cliquez ici</u>



Besoin d'aide : contacter notre équipe dédiée acssi@esante-occitanie.fr





Professionnels à enregistrement ARS



Carte CPS ou e-CPS

1^{ère} connexion : nécessiter de relier son compte ViaTrajectoire à sa carte CPS -> <mark>Annexe</mark>



Professionnels à rôle



- Accompagnant éducatif et social
- Aide médicopsychologique
- Aide-soignant
- Ambulancier
- Assistant familial
- Assistant médical
- Auxiliaire de puériculture
- Auxiliaire de vie scolaire
- Conseiller en économie sociale et familiale
- Conseiller en génétique
- Educateur de jeunes
 - enfants

Educateur spécialisé

- Educateur technique spécialisé
- Gestionnaire alerte et urgences sanitaires
- Mandataire judiciaire à la protection des majeurs
- Préparateur en pharmacie
- Responsable de secteur
- Technicien de l'intervention sociale et familiale
- Secrétaire médicale

Comment s'enregistrer ?

2 méthodes d'enregistrement

L'établissement centralise les demandes et procède à l'enregistrement des professionnels sur le portail RPPS+

Le professionnel est informé par mail de son inscription et reçoit son numéro RPPS. Le professionnel initie sa demande d'enregistrement directement sur le portail RPPS+ avec France Connect

Validation des informations saisies par l'établissement.

Le professionnel est informé par mail de son inscription et reçoit son numéro RPPS.



Professionnels à rôle

Dans les 2 cas, l'établissement devra désigner le(s) gestionnaire(s) RPPS+ qui auront la mission de gérer l'enregistrement des professionnels à rôle.

Cela nécessite que l'établissement ai préalablement contractualisé avec l'ANS : <u>GUIDE</u> Informations complémentaires : <u>https://esante.gouv.fr/index-des-formulaires</u>

La démarche s'effectue sur le portail RPPS+ : <u>Cliquez ici</u>



L'enregistrement d'un professionnel dans le RPPS+ lui permettra d'accéder à plusieurs services numériques (ViaTrajectoire, DMP, Mss, DUI, etc). Il est donc essentiel définir quel va être son rôle :





Besoin d'aide : contacter notre équipe dédiée **acssi@esante-occitanie.fr**

Comment obtenir une carte ?

Les professionnels RPPS+ ne sont pas éligibles à une carte physique, ils doivent donc utiliser leur carte dématérialisée : la e-CPS.





Autres professionnels

Qui est concerné ?

- Directeur d'ESMS
- Directeur adjoint d'ESMS
- Responsable de secteur
- Coordinateur de parcours
- Assistant de vie social
- Aide à domicile
- Aide à domicile qualifiée
- Animateur
- Direction des finances
- Direction des systèmes d'information
- Direction et qualité
- Professionnel intervenant dans la Logistique

- Professionnel intervenant dans le social, éducatif ou psychologie
- Professionnel intervenant dans l'hôtellerie ou restauration
- Etudiants
- Gestionnaire des admissions

Comment s'enregistrer ?

2 méthodes d'enregistrement

L'établissement centralise les demandes et procède à l'enregistrement des professionnels sur le portail RPPS+

Le professionnel est informé par mail de son inscription et reçoit son numéro RPPS. Le professionnel initie sa demande d'enregistrement directement sur le portail RPPS+ avec France Connect

Validation des informations saisies par l'établissement.

Le professionnel est informé par mail de son inscription et reçoit son numéro RPPS.



Autres professionnels

Dans les 2 cas, l'établissement devra désigner le(s) gestionnaire(s) RPPS+ qui auront la mission de gérer l'enregistrement des professionnels à rôle.

Cela nécessite que l'établissement ai préalablement contractualisé avec l'ANS : <u>GUIDE</u> Informations complémentaires : <u>https://esante.gouv.fr/index-des-formulaires</u>

La démarche s'effectue sur le portail RPPS+ : <u>Cliquez ici</u>



L'enregistrement d'un professionnel dans le RPPS+ lui permettra d'accéder à plusieurs services numériques (ViaTrajectoire, DMP, Mss, DUI, etc). Il est donc essentiel définir quel va être son rôle :





Besoin d'aide : contacter notre équipe dédiée **acssi@esante-occitanie.fr**

Comment obtenir une carte ?

Un service du ministère chargé de la Santé

Les professionnels RPPS+ ne sont pas éligibles à une carte physique, ils doivent donc utiliser leur carte dématérialisée : la e-CPS.





Activation de la e-CPx

Je dispose d'une carte CPx physique	Je n'ai pas de carte physique
Télécharger l'application sur téléphone portable Disponible sur Disponible sur Disponible sur Coogle Play	Télécharger l'application sur téléphone portable Disponible sur App Store Disponible sur Google Play
 Sur l'ordinateur, se rendre sur <u>https://wallet.esw.esante.gouv.fr</u> Insérer la carte dans le lecteur, puis sélectionner le certificat correspondant 	2 Lancer l'application et « Commencer l'activation »
Cliquer sur ProSanté Connect » puis renseigner le code porteur de la carte (4 chiffres)	 Accepter les conditions générales d'utilisation
5 Cliquer sur « Commencer l'activation »	Cliquer sur « Envoyer une demande d'activation »
 Affichage d'un QR code à l'écran de l'ordinateur Sur téléphone, ouvrir l'application e-CPs, 	5 Saisir son identifiant national (= 8 + n°RPPS) pour recevoir le mail avec le QR code
Puis « Commencer l'activation »	 2 cas de figure : Si réception du mail sur téléphone, cliquer sur « Démarrer l'activation » Si réception du mail sur autre appareil, scannez le QR code depuis l'application e-CPs
 Présent sur l'écran d'ordinateur Recopier sur l'ordinateur le code 	Recevoir le code d'activation par SMS et le recopier dans l'application
 d'activation qui s'affiche à l'écran du téléphone Création de son mot de passe 	Création de son mot de passe santé ccitonie

Connexion à ViaTrajectoire

1^{ère} connexion avec sa CPx physique :

1. Installer le logiciel Cryptolib

https://esante.gouv.fr/services/espace-cps/telechargements-libres/cryptolib-cps-windows

2. Insérer sa carte dans le lecteur





(il est également possible de se connecter avec ProSanté Connect)

4. Lecture de la carte

Sélectionner le certificat, puis cliquez sur « OK »

Jbjet	Emetteur	Série
899700273917	TEST AC IGC-SANTE FOR	63DAFFCFC8034BDC

Saisissez ensuite votre code porteur, puis cliquez sur « Valider »



5. Relier sa carte à son compte ViaTrajectoire

Dans la rubrique « Espace professionnel », saisissez vos codes ViaTrajectoire habituels

Econo professionnal

Espace prof	essionnei
labur Plas un profession Authentifies vous avec	nel en Platimement et vous avez déja un compte ViaTrajectoire. vou identifiants habituets de ViaTrajectoire.
Identité	MARIE ASSISTDELCS170540003
Num d'utilisateur	
Mot de pesse	
Se	connector.
6. Accès à ViaTrajectoire	
Via Traject	oire



Connexion à ViaTrajectoire

1^{ère} connexion avec sa e-CPx :

1. Se rendre sur ViaTrajectoire.fr et cliquer sur la vignette dédiée

s'identifier avec PRO SANTE CONNECT Un service du ministère chargé de la Santé

2. Cliquez sur l'onglet « Application e-CPS »



- **3.** Ouvrez l'application sur votre téléphone
- **4.** Relier sa e-CPS à son compte ViaTrajectoire

Dans la rubrique « Espace professionnel », saisissez vos codes ViaTrajectoire habituels

Nos Ret an professio	wei en atabimement et vous avez déjà un compte ViaTrajecto
Authentified volusiance	vos identifiants habituels de ViaTrajectoire.
Identité	MARIE ASSISTDELCS170560003
Non d'utilisateur	
Mot de paque	

6. Accès à ViaTrajectoire



Connexion à ViaTrajectoire

1. Se rendre sur <u>www.viatrajectoire.fr</u>



2. Plusieurs choix s'offrent à vous

Carte CPx physique :

S'IDENTIFIER PAR CARTE CPS



OU

e-CPx:



3. Lecture de la carte

Insérer la carte dans le lecteur, Sélectionnez le certificat, puis cliquez sur « OK »

Dbjet	Emetteur	Série	
899700273917	TEST AC IGC-SAN	TE FOR 63DAFFCFC80	348DC

Saisissez ensuite votre code porteur, puis cliquez sur « Valider »

aisissez votre Code Porteur	
Il vous reste 3 tentative(s) pour la	carte CPS3v3-2900473128
Code Porteur :	
Valider	Annuler
	v5.1.9 64b - v03.08.00 32

4. Accès à ViaTrajectoire

3. Saisissez votre identifiant RPPS



4. Lancez l'application depuis votre mobile

5. Accès à ViaTrajectoire

